

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 07/11/2024

Présents : ROCHAS Marc, DALMASSO Gérard, DUSSART Catherine, DAVAZE Lucas, GAGNIERE Richard, APPERE Yann, VALLIER Christophe, PUISSAT Frédérique

Absents : SIMONE Walter, BENOIST Luc, Anne DEPREZ

Pouvoir : SIMONE Walter à PUISSAT Frédérique, DEPREZ Anne à VALLIER Christophe, BENOIST Luc à DAVAZE Lucas

Secrétaire : APPERE Yann

Séance ouverte à 19h35, sous la présidence de Marc ROCHAS Maire

Présentation de l'entreprise PNE Bouvier Christophe sur la Turbine à autoconsommation sur le captage de l'Arzelier. Le devis proposé sur l'autonomie électrique du site est à étudier.

1) Approbation du PV du 4 octobre 2024

→ Approuvé à l'unanimité

2) EAU ET ASSAINISSEMENT décision modificative n°2

→ Approuvé à l'unanimité

3) COMMUNE décision modificative n°1

→ Approuvé à l'unanimité

4) Marché de déneigement saisons 2024-2025 (renouvelable 2 fois) : choix de l'attributaire

La commission d'appel d'offre s'est réunie lundi 4 novembre 2024, une entreprise a répondu à l'appel d'offre : l'entreprise ETA Repellin. Marché à bon de commande d'un montant de 35 000€ HT chaque année incluant une indemnité forfaitaire de 5000€HT.

→ Approuvé à l'unanimité pour un contrat de 35K€ par an dont 5K€ d'astreinte

5) Rétrocession des parcelles du col de l'Arzelier

La commune et le département s'est porté acquéreur des parkings longeant la route départementale. Ces parcelles appartiennent à des propriétaires privés.

Le document d'arpentage étant validé par toutes les parties, il convient de délibérer afin de pouvoir signer l'acte de vente chez le notaire.

→ Approuvé à l'unanimité

6) Plan communal de sauvegarde

Quelques modifications à apporter avant validation au prochain conseil

→ Approuvé à l'unanimité

7) Questions Diverses

- Espace valléen – Relais Luc ou Lucas
- Mobilité TEAMS – Catherine représente la commune

La séance est levée à 21h10

Vu pour être affiché le , conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes. A Château-Bernard, le2024.

M. Le Maire
Marc ROCHAS

Le secrétaire,
Yann APPERE